

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean **Ajout d'un nouvel appareil d'imagerie par résonance magnétique pour la région**

Saguenay, le 10 septembre 2019 – La ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean, Andrée Laforest, annonce, au nom de la ministre de la Santé et des Services sociaux, Danielle McCann, que le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Saguenay–Lac-Saint-Jean (CIUSSS) est autorisé à procéder à l'achat d'un troisième appareil d'imagerie par résonance magnétique (IRM), afin de mieux répondre aux besoins de la région.

Ce troisième appareil, qui sera situé dans les locaux de l'Hôpital de Chicoutimi, vise à répondre à la hausse de la demande pour des examens d'IRM, observée dans la région et dans l'ensemble du réseau de la santé et des services sociaux. Cet appareil s'ajoute aux deux autres qui sont déjà actifs au CIUSSS, soit celui de l'Hôpital d'Alma et de celui de l'Hôpital de Chicoutimi, lesquels ne sont plus suffisants pour assurer un accès de proximité à ce service en temps opportun.

L'acquisition de l'appareil nécessite un investissement de 5 M\$, tant du point de vue de l'agrandissement nécessaire que de l'équipement, somme qui sera assumée par le CIUSSS. Les coûts de fonctionnement seront quant à eux soutenus par l'entremise du financement à l'activité accordé par le ministère de la Santé et des Services sociaux.

Citations :

« La hausse des besoins en matière d'imagerie par résonance magnétique est inévitable, notamment en raison des indications cliniques qui font de plus en plus appel à ce type d'examen diagnostique. Nous avons donc à cœur d'appuyer chaque établissement dans ses efforts pour offrir le meilleur accès possible à de tels services de proximité, dans un souci de bien adapter notre réseau à la réalité clinique actuelle, au bénéfice de l'ensemble des citoyennes et des citoyens. »

Danielle McCann, ministre de la Santé et des Services sociaux

« Je me réjouis de l'acquisition de ce troisième appareil, qui viendra valoriser l'autonomie régionale, afin d'avoir moins recours aux corridors de services vers Québec, entre autres. Cette mesure nécessaire contribuera entre autres à réduire les listes d'attente et à optimiser la prestation des services dans les temps requis pour chaque patient. »

Andrée Laforest, ministre des Affaires municipales et de l'Habitation et ministre responsable de la région du Saguenay–Lac-Saint-Jean

Faits saillants :

L'offre de service de la région en matière d'IRM a fait l'objet de nombreux plans d'action en vue d'en augmenter la productivité. Parmi les solutions apportées au cours des dix dernières années, notons la prolongation des heures d'ouverture, l'ouverture de nuit, une révision des séquences d'examens et un regroupement des examens des hôpitaux d'Alma et de Chicoutimi.

Ces mesures, bien qu'elles aient permis d'améliorer pendant un temps la situation, ne suffisent plus, puisque la demande excède maintenant la capacité de production, les deux appareils surpassant chacun la cible des 6 000 examens annuels recommandés.